

Évaluation du bachelier en Comptabilité 2016-2017

RAPPORT D'ÉVALUATION

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française à Ath

Comité des experts :
M. Fabrice Hénard, président
Mme Christiane Bughin, M. Philippe Loison, Mme Mireille, expert.e.s.

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation du bachelier en Comptabilité. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné¹, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 18 et 19 avril à l'Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) à Ath. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation de l'établissement et à l'issue des entretiens et des observations *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les personnes rencontrées au cours de la visite : la direction, onze membres du personnel, sept étudiants, trois diplômés et trois représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport revient successivement sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES² (sur lequel s'est basé l'établissement pour mener son autoévaluation) :

- 1 la gouvernance et la politique qualité ;
- 2 la pertinence du programme ;
- 3 la cohérence interne du programme ;
- 4 l'efficacité et l'équité ;
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue.

Enfin, le rapport se termine par une synthèse des forces, points d'amélioration, opportunités et risques, ainsi que des principales recommandations.

Ce rapport a pour objectif d'aider l'établissement à construire son propre plan d'amélioration et de mettre à disposition d'un large public une information sur le programme d'études évalué.

¹ Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 20 avril 2017).

² AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 20 avril 2017).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Ath relève du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement. L'Établissement offre des formations de niveau secondaire inférieur et secondaire supérieur dans les domaines socio-économiques. Il offre également un enseignement supérieur de type court, incluant le certificat d'aptitudes pédagogiques, l'anglais appliqué à l'enseignement supérieur et le bachelier en Comptabilité : option gestion qui représente la seule formation diplômante de cette catégorie délivrée par l'établissement.

Les cours du bachelier en Comptabilité se donnent en soirée exclusivement, du lundi au vendredi.

En 2014-2015, le nombre d'étudiants fréquentant la section Comptabilité représentait plus de 6% de la population totale de l'établissement.³

³ Source : établissement

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 Le comité des experts constate que le pilotage de la formation est assuré conjointement par la direction, la coordination qualité et l'équipe d'enseignants. Il n'existe pas de coordination de section, mais l'enseignant qui assure une majorité des heures (notamment les UE en comptabilité) fait office de coordinateur de section. Par commodité, ce rapport le qualifiera « d'enseignant principal », en raison du nombre de périodes qu'il assure (520, statut temporaire) et de son rôle moteur dans l'animation du bachelier.
- 2 Le comité constate que la direction a engagé des relations avec les établissements du réseau dans le souci de maintenir des effectifs suffisants – ils sont en diminution à Ath- et conserver le bachelier en Comptabilité, qui est une formation historiquement proposée à l'IEPSCF à Ath. Le comité estime que cette posture de préservation des effectifs ne saurait suffire à assurer un développement pérenne du bachelier. Une réflexion de nature stratégique sur l'avenir de la formation mériterait d'être conduite tant en interne qu'avec les établissements voisins – qui sont aussi concurrents de celui de Ath en comptabilité.
- 3 L'évaluation lancée par l'AEQES a offert une opportunité de réflexion interne à l'établissement, que celui-ci a saisi avec détermination. L'investissement de la coordinatrice qualité (titulaire puis de sa remplaçante en raison d'un congé maladie) et le soutien sans faille de la direction, associée étroitement à l'engagement de l'enseignant principal, ont permis de progresser dans l'appréhension de la qualité de la formation. Le comité d'experts est conscient de la prouesse réalisée, en moins d'un an, dans un établissement qui ne compte qu'une seule formation en bachelier et qui est naturellement confronté aux problématiques de l'enseignement secondaire, qui ne partagent en rien celle d'une formation supérieure professionnalisante.
- 4 Le comité constate que l'établissement suit avec constance les inflexions et les orientations en matière de qualité qui sont issues du réseau et de l'inspection. Ces deux instances ont été des moteurs préparant l'établissement à l'évaluation de l'AEQES. Pour autant, la direction a souhaité aller plus loin et s'autonomiser en assurance qualité, à travers le poste de coordination qualité.
- 5 Le bachelier a longtemps été piloté d'abord dans un souci de répondre aux exigences de la promotion sociale. Le comité a constaté l'émergence de pistes de réflexion sur l'amélioration possible de la qualité de ce bachelier, en particulier dans le but de mieux l'ancrer dans le monde socio-économique. Par contraste, le comité souligne que le bachelier de comptabilité n'a pas encore fait pas l'objet d'une réflexion stratégique sur sa spécificité, ses atouts, et son développement futur à Ath et dans la région. La mise en œuvre d'un plan d'action est facteur d'amélioration de la qualité du bachelier (cf. ci-dessous), mais sans s'accompagner d'une démarche de nature plus stratégique sur l'objet même de ce bachelier dans la région. Si le plan d'action doit être poursuivi, le comité rappelle qu'il ne saurait se confondre avec un plan stratégique du bachelier et plus globalement du rôle de l'IEPSCF dans l'offre de formation supérieure professionnalisante dans la région- qui reste à définir.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 7 Le comité constate le développement d'une politique qualité au sein de cet établissement, qui a entrepris l'exercice d'auto-évaluation avec rigueur et ambition. La démarche, se voulant participative, visait à poser les bases d'une meilleure connaissance des forces et des faiblesses de la formation et de manière plus générale, de l'établissement. Le comité estime que l'objectif est en voie d'être atteint, puisque l'établissement dispose aujourd'hui d'une image relativement fidèle de ses forces et faiblesses. Surtout, l'auto-évaluation a été l'occasion d'initier des rencontres entre personnels de direction, administration, enseignants et étudiants, sur la qualité du bachelier et tenter d'identifier les leviers de progression – traduits dans le plan d'action. Néanmoins, la culture qualité reste balbutiante.
- 8 Le comité salue la valeur ajoutée des questionnaires de satisfaction auprès des étudiants actuels et diplômés, dont les résultats ont été analysés et discutés au sein de la section et avec la direction. Cette démarche nouvelle au sein de l'établissement a permis d'obtenir un retour externe sur la qualité d'une formation. Les enseignants étant fort impliqués dans leurs tâches d'enseignement –souvent en rotation sur plusieurs établissements - et d'appui personnalisé aux étudiants, peu d'entre eux avaient eu l'occasion de s'interroger sur la perception de la qualité par les étudiants.
- 9 Le comité salue la réactivité de l'établissement, qui a défini un plan d'action à la suite des résultats des questionnaires, et qui le met en œuvre avec détermination dans un laps de temps réduit (2017-2018).
- 10 L'établissement avait déjà pris des mesures pour améliorer la qualité, concomitamment avec le démarrage de l'auto-évaluation. La coordination qualité avait lancé plusieurs chantiers, dans le but de formaliser des processus qui étaient restés informels. Par ailleurs, le souci d'harmonisation des outils utilisés (comme les grilles d'évaluation ou les fiches UE) et la création de nouveaux outils de suivi-évaluation (comme le guide des TFE et le mémento des stages) avaient posé le socle d'un système d'assurance qualité interne, que la démarche impulsée par l'AEQES vient conforter.
- 11 Le comité constate le souhait de l'établissement de pérenniser les instances de qualité, comme la commission pertinente qualité. Ce sera un atout pour inscrire la qualité comme axe de développement de l'établissement. Il serait utile d'institutionnaliser la fonction de coordination qualité, notamment à travers l'organigramme de l'établissement, indiquant ainsi la reconnaissance et le soutien officiel par la direction.
- 12 Enfin, le comité constate que l'évaluation des enseignements par les étudiants reste peu développée. L'établissement et la section se privent d'une source d'information anonyme et complémentaire aux doléances des étudiants, formulées oralement, sur la perception de la qualité. Les questionnaires établis pour l'exercice d'auto-évaluation constituent une base pertinente pour envisager leur systématisation et leur informatisation.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 13 Le pilotage de la formation en comptabilité est implicitement assuré par l'enseignant principal, sans qu'il assure la fonction de coordinateur de section. Sa position est délicate, puisqu'il est à la fois force de proposition, maître d'œuvre et rapporteur de la qualité de la formation auprès de la direction.
- 14 Le comité constate que les enseignants échangent entre eux, malgré leurs emplois du temps asynchrones et répartis sur plusieurs établissements. L'enseignant principal consacre un temps subséquent à la circulation de l'information et à la consultation, informelle, de ses collègues. Le comité salue cet engagement, mais souligne le risque de concentrer un trop grand nombre de fonctions sur une même personne (qui en outre supervise les stages et les TFE, et est une personne-ressources pour la direction et les étudiants). En outre, en cas d'absence ou de départ de l'enseignant principal, il n'est pas certain que le pilotage du bachelier soit assuré avec la même vigueur. C'est un risque que le comité met en avant : l'organisation de la formation et son développement futur ne peuvent durablement porter sur la responsabilité d'un seul individu, aussi compétent et investi soit-il.

15 Le comité constate que si les enseignants s'informent entre eux, ils ne disposent pas forcément du temps ni des moyens pour aborder sur le fond des sujets comme la pédagogie, l'amélioration possible de la formation, les objectifs à atteindre, les modalités pour y parvenir, les inflexions fondamentales à y apporter. Il n'existe pas de lieu ni de temps pour la réflexion de fond sur la qualité et le développement du bachelier. Cette réflexion est, encore une fois, portée voire incarnée par l'enseignant principal. Cette commodité à le défaut de ne pas suffisamment impliquer l'ensemble des enseignants ni le reste du personnel de l'établissement, à commencer par la direction. Ainsi, le comité s'étonne que certaines décisions importantes ne soient pas davantage débattues ou comprises (par exemple le choix des UE offertes 1 an sur 2 ou la décision de ne pas organiser certaines années les épreuves de TFE).

[Information et communication interne]

16 La communication interne entre les étudiants et les enseignants est fluide, elle passe essentiellement par les relations interpersonnelles, les courriers électroniques. Les valves sont actualisées par la direction. Le site demeure assez peu intuitif et n'est pas une plateforme d'échanges.

17 En revanche, le comité constate le défaut de communication sur des éléments essentiels pour les étudiants, qui desservent la réputation de la formation :

18 Les étudiants sont rarement et non systématiquement prévenus lors de changement de dernière minute (ex. enseignant absent) ;

19 Les pyramides téléphoniques fonctionnent essentiellement entre étudiants, rarement avec les enseignants et l'établissement. Ce système dépend donc de la qualité des relations entre étudiants au sein de la promotion, qui peut varier en fonction des années.

20 Les étudiants ne connaissent pas les UE qui ne seront pas proposées à Ath sur les 3-4 ans de la formation. Cette situation crée une forte incertitude, d'autant que la plupart des étudiants en comptabilité travaillent et ont des charges de famille qui les obligent à s'organiser sur plusieurs années. Les solutions informelles proposées par l'établissement, consistant à suivre des UE dans d'autres établissements, ne sont pas idéales, d'autant qu'elles sont connues en début d'année académique pour l'année à venir.

21 Les informations sur la dispense et la VAE ne sont pas forcément connues des étudiants, malgré les différents canaux à leur disposition hors établissement (ex. ceux du FOREM). Il n'existe pas de procédures spécifiques d'information des étudiants sur les possibilités offertes par la VAE ni les modalités pour en bénéficier.

22 Le comité souligne l'intérêt du lancement de la plateforme MOODLE, qui devrait améliorer les échanges d'information entre enseignants, étudiants, secrétariat et direction. Les possibilités d'échanges sont larges, tant sur un point de vue administratif que pédagogique. C'est un atout, dès lors que chaque partie prenante y contribue. Le comité note le plan de formation prévu pour informer et motiver les enseignants et étudiants à l'utiliser.

RECOMMANDATIONS

1 Engager une réflexion en interne avec les enseignants, les étudiants actuels et anciens, ainsi que les employeurs, sur les perspectives d'évolution du bachelier ;

2 Affirmer ses atouts du bachelier pour construire un partenariat pertinent et équilibré, avec des établissements proposant une formation en comptabilité ;

3 Approfondir le diagnostic sur les forces et faiblesses de l'établissement et du bachelier et partager avec les différentes parties prenantes au sein de l'établissement mais également au niveau réseau, inter-réseau et des bassins de vie et de formation ;

- 4 Achever le plan d'action en 2017/2018, puis le réviser une fois que la réflexion stratégique- si possible débouchant sur un plan stratégique du bachelier, voire idéalement de l'établissement- sera aboutie.
- 5 Confirmer la fonction de coordination qualité et établir un plan de formation pour renforcer les compétences internes en assurance qualité (pour la coordinatrice, le coordinateur de section voire les enseignants intéressés) ;
- 6 Planifier sur 3 ans les UE qui seront proposées à Ath ;
- 7 Améliorer la communication de dernière minute (ex. via système SMS) ;
- 8 Animer la plateforme MOODLE et proposer des formations au personnel administratif, enseignants et étudiants dès 2017 ;
- 9 Systématiser et animer (par la coordination qualité) l'évaluation des enseignements.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Le comité estime que la formation est adaptée aux dossiers pédagogiques et selon les indications contenues dans les rapports d'inspection.
- 2 Pour autant l'établissement interroge peu la pertinence de la formation au regard des besoins du marché du travail, au-delà du respect des obligations réglementaires. Les employeurs ne sont pas consultés, de même que les anciens étudiants, sur la qualité et les améliorations possibles à apporter à la formation pour garantir l'employabilité présente et future. Les opportunités de *feedback* ne sont pas encore exploitées, comme lors des stages et des jurys de l'épreuve intégrée qui inclut en général des représentants du monde professionnel, toutefois pas de manière systématique. L'établissement est certes en relation étroite avec le FOREM, les CPAS et les acteurs de l'emploi (par exemple, les offres d'emploi sont systématiquement affichées sur les valves, et les enseignants ont des relations régulières avec ces acteurs), mais les relations avec les intermédiaires de l'emploi ne sauraient se substituer à celles directes avec les employeurs.
- 3 Le comité met en garde l'établissement et les responsables de la section sur le risque à terme de fonctionner en vase clos, à l'écart des évolutions du monde des métiers du chiffre et des modifications rapides de la législation et des techniques comptables. Certes, les enseignants cherchent à s'auto-former en vue de préserver la pertinence des enseignements. Mais le comité constate que le faible nombre d'intervenants ayant le statut d'experts ne favorise pas l'enrichissement des connaissances en pratique de comptabilité au sein de l'équipe enseignante. Les étudiants se plaignent d'un manque de pratique et de relations directes avec le monde de l'entreprise et les organisations qui assurent des fonctions comptables.
- 4 Le comité constate la faiblesse des contacts avec les employeurs et des instituts comme l'IPCF entre les enseignants et avec les étudiants. Il n'existe pas de cartographie des besoins de compétences en comptabilité, ni d'informations documentées sur les besoins des entreprises et organisations dans ce domaine. Les enseignants expriment leur ressenti sur les besoins des entreprises, sans apporter de preuves tangibles ni des types de compétences requises. Ceci empêche l'équipe enseignante d'adapter une pédagogie qui permette d'équiper les étudiants sur le marché du travail, en forte évolution – par exemple, il n'y a pas de réflexion sur l'éventail des *soft skills* que l'étudiant en comptabilité devrait posséder à l'issue de sa formation. Par ailleurs, le manque d'enquête d'insertion prive l'établissement et l'équipe enseignante de suivre l'efficacité de la formation.
- 5 Les employeurs sont actuellement peu sollicités dans le cadre des stages, pour donner leur avis sur la qualité de la formation et sa pertinence au regard des besoins actuels et prévisibles. Les anciens étudiants ne sont pas sollicités pour partager leur expérience avec les étudiants et l'équipe enseignante. Les étudiants actuels ne montrent pas forcément une connaissance des métiers possibles à l'issue du bachelier, ou sur les possibilités de poursuite d'études. Leur niveau de connaissance varie selon les individus.
- 6 Les jurys de TFE incluent des employeurs, mais qui se limitent à quelques représentants. Les jurys auraient intérêt à diversifier leur composition (grandes et petites entreprises, publiques et privées, autres organisations ayant des fonctions comptables).

- 7 Le comité reconnaît que plusieurs pistes de renforcement du lien entre la formation et les employeurs (particulièrement les maîtres de stage) sont en cours d'élaboration. Elles sont souvent du ressort de l'enseignement principal, et mériteraient d'être discutées en interne avec les autres enseignants – qui ont également leurs réseaux d'employeurs et pourraient sans doute formuler des propositions d'amélioration et la direction.
- 8 L'établissement reconnaît la difficulté d'établir les ECTS de manière cohérente. La responsabilité d'assurer la cohérence entre le nombre d'ECTS et la charge de travail exigée repose sur l'enseignant principal. Cette tâche est délicate lorsque menée seul, et exigerait un travail de nature davantage coopérative, avec l'ensemble des enseignants, la coordinatrice qualité et les établissements voisins proposant le bachelier en Comptabilité.

[Information et communication externe]

- 9 Le comité constate les efforts significatifs de la direction pour moderniser le site internet et rendre la formation en comptabilité plus lisible et accessible, tant pour les étudiants actuels que pour des candidats intéressés. L'implication d'une responsable du e-learning dans la communication externe est une condition essentielle, et un atout, que l'établissement doit préserver. Le comité salue le soutien de la direction dans la formation de la responsable. Cet effort est à renouveler dans le futur.
- 10 Le comité constate que l'établissement est présent sur les salons d'étudiants, il estime que l'effort pourrait toutefois être renforcé, dès lors que l'établissement sait mettre en exergue les atouts du bachelier en Comptabilité à Ath et ceux de l'établissement.

RECOMMANDATIONS :

- 1 Poursuivre la modernisation du site internet et consolider la fonction de communication par un développement professionnel continu de la responsable. Il s'agit pour l'établissement de correctement positionner son offre de formation et de cibler le gisement de candidats potentiels. L'implication plus forte dans des dispositifs de type Programme de Cohésion Sociale, offre une opportunité de mieux cerner les publics potentiellement intéressés par les métiers de la comptabilité.
- 2 Développer des enquêtes de suivi d'insertion auprès des diplômés et développer les liens avec eux sur la durée ;
- 3 Renforcer et multiplier les opportunités d'échanges avec des catégories diversifiées d'employeurs ;
- 4 Mettre en œuvre les propositions d'amélioration pensées par l'enseignant principal, après enrichissement avec le reste de l'équipe enseignante (la fonction de coordination de section devrait améliorer la réflexion collective) ;
- 5 Réviser l'affectation des ECTS au sein de l'établissement et en liaison avec les autres établissements du réseau.
- 6 Le comité estime qu'une réflexion sur le moyen de cibler les étudiants potentiels doit être menée. Les moyens de communication comme les *flyers* doivent être questionnés, car certains apparaissent obsolètes.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Les acquis d'apprentissage du bachelier en Comptabilité sont ceux consignés dans le dossier pédagogique. Il n'y a pas de réflexion conduite plus avant sur les éventuelles spécificités de ces acquis, pour la formation de bacheliers à Ath. La répartition des ECTS n'a pas encore été menée dans l'optique de représenter le volume de travail exigé par l'étudiant et la proportion des acquis d'apprentissage à l'issue des différentes UE. Le comité rappelle ici le défaut de disposer d'une coordination de section qui pourrait orchestrer la réflexion entre les UE et avec les différents intervenants, pour parvenir à une vision consolidée de la formation et envisager une progression logique des acquis d'apprentissage.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 2 Le comité souligne l'innovation de l'établissement dans la création du dossier personnalisé, qui permet à l'étudiant de consigner ses acquis et données personnelles de manière aisée.
- 3 Le comité souligne l'effort d'investissement de l'ensemble des enseignants, pour accompagner les étudiants dans la réussite de leur formation. Malgré leurs multiples charges dans des établissements différents, les enseignants parviennent à maintenir une relation personnalisée avec chacun des étudiants. Les rencontres hors les cours et les échanges par email sont pratiques courantes et fort prisées des étudiants.
- 4 L'établissement compte sur les potentialités de la plateforme MOODLE pour rationaliser les flux d'emails et alléger le travail des enseignants, parfois sur-sollicités par les étudiants par email ou téléphone (la plupart travaillent et n'ont pas toujours la possibilité de rester dans l'établissement après les cours pour échanger avec leurs enseignants). Ainsi, les consignes ou les conseils d'enseignants pourraient être partagés virtuellement avec l'ensemble des étudiants.
- 5 Les étudiants sont informés dès la 2^{ème} année sur l'épreuve intégrée et le stage. Les UE sont organisées de façon à donner les acquis nécessaires aux étudiants pour comprendre l'intérêt du stage, notamment le stage d'insertion (1^{er} stage).
- 6 Le comité constate que les étudiants, encouragés par leurs enseignants, cherchent à lier la thématique de leur stage d'intégration avec celle de l'épreuve intégrée, permettant une synergie et une rationalisation du temps consacré aux deux exercices. En cas de sujet sur une discipline spécifique autre que la comptabilité, l'enseignant principal oriente l'étudiant vers l'enseignant chargé de l'UE (assurant ainsi une cohérence).
- 7 Le comité s'interroge sur l'organisation du stage d'insertion, spécifique à ce bachelier à Ath. Il s'agit d'un stage de trois fois un jour, à organiser dans trois entreprises différentes et conclu par la rédaction d'un rapport de stage conséquent. L'objectif est de faire découvrir les différents types de possibilités. Le nombre de périodes a été réduit et cette organisation a été validée par l'inspection. Le comité comprend l'objectif poursuivi par l'établissement, mais souligne que le stage d'intégration a normalement pour objet la

découverte du monde de l'entreprise par des étudiants qui en seraient éloignés. En outre, l'organisation de ce stage représente une tâche lourde pour certains étudiants dans la recherche de 3 entreprises. Par ailleurs, le comité constate le faible nombre de dispense de ce stage alors qu'une forte proportion d'étudiants travaille. Cette question renvoie à l'information sur la VAE et les possibilités de dispense pour des étudiants, qui peut-être l'ignorent.

- 8 Le comité constate l'engagement de l'enseignant principal, qui supervise l'ensemble des stages. Cette fonction, en sus des autres pleinement assurées par lui-même, ne favorise pas l'échange avec le maître de stage. Les outils de suivi sont certes d'excellente qualité, comme le memento de stage. Néanmoins, la relation employeur-enseignant-étudiant n'est pas pleinement exploitée, pour le bénéfice de la qualité du stage mais également pour la collecte d'informations sur la perception de la qualité de la formation par les entreprises d'accueil.
- 9 Le comité salue la préparation de l'épreuve intégrée et l'accompagnement de progression des étudiants. L'organisation de l'épreuve intégrée est présentée et comprise par les étudiants, suffisamment tôt pour qu'ils puissent s'y préparer. L'implication des enseignants, surtout de l'enseignement principal, est à souligner. Ainsi, les étudiants sont engagés sur un échéancier précis, leur permettant de formaliser puis de préciser la problématique de l'épreuve intégrée. Un enseignement est en outre prévu en début de dernière année, de façon à conserver le lien entre la formation et les étudiants, qui ont achevé la plupart de leurs UE et se retrouvent dans leur quotidien, risquant de perdre la dynamique de formation. Le comité souligne la pertinence de conserver ce lien. Pour autant, peu d'étudiants parviennent à présenter leur TFE en fin de formation. Les raisons sont connues des enseignants, et sont très diverses (par exemple, les étudiants sont déjà en fonction en comptabilité ou ont reçu des propositions d'emploi, et ne ressentent plus le besoin de soutenir leur épreuve intégrée, se privant du diplôme). Le comité estime que l'établissement met en œuvre l'ensemble des moyens permettant aux étudiants de présenter leur épreuve intégrée dans de bonnes conditions.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 10 Le comité constate l'agencement progressif des UE selon leur degré de complexité. Toutefois, certaines sont enseignées alors que les pré-requis n'ont pas été dispensés.
- 11 Le comité constate que l'agencement de la formation sur 3 ou 4 soirées de 5 périodes correspond à un besoin des étudiants, qui semblent apprécier. Les enseignants adaptent leur pédagogie en fonction des UE, concentrant les enseignements les plus complexes en début de soirée pour profiter du haut degré d'attention des étudiants. En fin de soirée sont traités des enseignements moins conceptuels, impliquant davantage de cas pratiques et impliquant les discussions. Il y a donc une gradation d'apprentissage sur chaque soirée. L'ensemble des enseignants parvient à procéder de la sorte, ce qui permet aux étudiants de suivre la formation sur 3 ans ou 3 ans et demie (durée générale de ce bachelier), sans mobiliser l'ensemble de la semaine ni le samedi.
- 12 Le comité constate que les étudiants n'ont pas une vision claire du déroulement de leur formation sur les 3 ou 3,5 ans. En effet, les UE ne sont pas proposées chaque année, ce qui crée une incertitude peu propice à l'engagement dans une formation exigeante, pour une majorité d'étudiants qui ont un travail et des charges de famille. Les étudiants sont informés en début d'année quelles UE seront organisées à l'IEPSCF de Ath. Sinon, ils devront attendre ou bien suivre l'UE dans un autre établissement, à l'exception de quelques changements possibles en cours d'année. Or la plupart des étudiants que nous avons rencontrés ont choisi d'étudier à Ath pour des raisons de proximité. Le comité estime que les étudiants devraient pouvoir s'organiser sur l'ensemble de la durée de la formation, soit 3 ou 3 ans et demi. A défaut, ceux-ci ne peuvent se projeter sur un temps assez long. En outre, il n'est guère possible aux enseignants de proposer un parcours pédagogique cohérent, s'ils ignorent quelles UE seront enseignées à Ath. Le comité constate que le choix d'organiser les UE ou non relève d'abord de la direction, dans une logique de complétion des charges des enseignants titulaires et en fonction du nombre d'étudiants inscrits.

- 13 Le comité salue le développement d'innovations pédagogiques pertinentes, comme l'enseignement de la déontologie du comptable (qui relève du plan d'action de ce bachelier), les travaux en groupes, l'auto-évaluation par les étudiants, les séquences filmées. L'utilisation du tableau de bord interactif est systématisée (la formation en compte 5).
- 14 Bien que le RAE indique des nombreuses transversalités entre UE, le comité constate que les étudiants ne perçoivent pas toujours comment les enseignements sont liés entre eux. Le manque de coordination de section empêche d'organiser plus avant cette transversalité, d'autant que les intervenants se rencontrent peu.
- 15 Le comité souligne la forte quantité de travail exigée de la part des enseignants aux étudiants. Il s'interroge sur la capacité des étudiants, qui sont dans une formation supérieure mais également dans un cadre de promotion sociale, à assurer cette charge. La charge de travail n'est pas un point véritablement questionné par les enseignants, qui ne disposent pas de moyens de la quantifier – d'autant que la répartition des ECTS ne la reflète guère actuellement. Le comité s'interroge sur la corrélation entre la masse de travail et les taux d'abandon relativement élevés de cette formation. Par ailleurs, il souligne la faible utilisation de la VAE – qui pourrait alléger les étudiants de certains enseignements- et l'exigence du stage d'insertion avec un rapport portant sur les 3 entreprises observées (même si l'analyse des types de comptabilité qui exigée reste peu approfondie, le comité constate que le volume du travail demandé est conséquent). Là encore, il s'étonne que peu d'étudiants ne soient pas dispensés de ce stage d'insertion.
- 16 Malgré un taux d'abandon élevé, le comité constate que les étudiants qui poursuivent la formation et qui présentent l'ensemble des épreuves réussissent. C'est donc une formation efficace pour les étudiants qui ont les capacités –intellectuelles, mentales, physiques et organisationnelles- de s'impliquer dans cette formation exigeante en termes de charge de travail.
- 17 Le comité souligne le besoin des enseignants d'assurer une formation qui soit fortement inscrit dans la pratique et l'actualité, la comptabilité étant en constante évolution.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 18 Les étudiants disposent des grilles d'évaluation et des fiches UE en début d'année. Les objectifs et les modalités d'évaluation des UE sont clairs et comprises des étudiants, grâce à un effort d'explicitation des enseignants, en sus des réunions d'information organisées en début d'année. Les enseignants les utilisent systématiquement.

RECOMMANDATIONS :

- 1 Poursuivre l'accompagnement de l'épreuve intégrée, et présenter cette spécificité comme un atout du bachelier en Comptabilité à Ath ;
- 2 Etendre la supervision des stages et de l'épreuve intégrée à plusieurs enseignants, de façon à approfondir la relation avec les entreprises d'accueil dans une perspective d'amélioration de la qualité du stage pour l'étudiant concerné et pour mieux connaître la perception de la qualité de la formation ;
- 3 Renforcer l'encadrement des stages et la relation avec le maître de stage ;
- 4 Porter la réflexion entre la direction et les enseignants sur la possibilité de programmer les UE enseignées à Ath sur toute la durée de la formation ;

- 5 Améliorer la communication des étudiants sur les UE offertes à l'IEPSCF d'Ath sur l'intégralité de la durée de la formation, lors de leur primo-inscription, de façon à ne pas générer de frustrations sans doute propices à l'abandon ;
- 6 Porter la réflexion sur la charge de travail des étudiants – en lien avec la réflexion sur l'allocation des ETCS) sur l'ensemble de la formation ;
- 7 Une fois la coordination de section établie, lancer la réflexion sur un possible plan de formation des enseignants dans ce bachelier. Idéalement, cette réflexion pourrait être organisée au niveau du réseau et du bassin de vie et de formation, avec les autres établissements.
- 8 Explorer les différents leviers permettant d'inclure les dimensions du monde du travail (intervenants-experts, événements impliquant des professionnels, rencontres à l'occasion des stages et des jurys de TFE...) en concertation avec les enseignants. Pour cela, une coordination de section est un préalable et une communication plus intense avec les étudiants.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 La formation continue des enseignants relève de leur propre initiative. Il n'existe pas d'incitations particulières de l'établissement. L'absence d'experts ne permet pas l'enrichissement mutuel entre enseignants et praticiens. L'absence de coordination officielle de la section et de consensus sur les objectifs pédagogiques de ce bachelier –autres que ceux des dossiers pédagogiques- ne permettent pas d'envisager le développement d'un plan de formation professionnelle organisé. Il est dès lors difficile au comité de comprendre ce qui est réellement accompli sur ce champ.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 2 Le comité estime que le bachelier en Comptabilité dispose d'équipements excellents (cinq tableaux interactifs, trente PC fixes et un système de prêt de vingt-quatre PC portables).
- 3 Les locaux sont spacieux, propices à l'apprentissage. Les deux logiciels comptables BOB50 et Winbooks sont utilisés par les enseignants, que les étudiants utilisent ensuite en stage et lorsqu'ils seront employés.
- 4 Une salle conviviale est dédiée aux étudiants et aux enseignants, qui peuvent s'y rencontrer. La qualité de la relation entre le corps enseignant et les étudiants en est favorisée.
- 5 Une bibliothèque est en cours de constitution, dotée de manuels et articles récents. Elle sera un atout pour la formation à l'avenir, si la collection est enrichie et les modalités pratiques de prêts sont organisées. Il semble toutefois que peu d'étudiants soient au courant de l'existence de celle-ci. Un partenariat avec le Pôle Hainuyer est en cours de constitution pour que les étudiants accèdent aux bibliothèques des autres établissements du pôle.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 6 Le comité souligne la qualité de l'accompagnement des étudiants par leurs enseignants, fortement individualisé. Les effectifs réduits le permettent. L'implication des enseignants envers les étudiants est réelle. Le comité souligne de nouveau que l'accompagnement gagnerait en efficacité si la charge de travail demandée à l'étudiant était réduite.
- 7 Le comité salue les UE de remédiation en compétences de base, comme les mathématiques et l'orthographe-grammaire, pour des étudiants dont certains pourraient échouer par défaut d'acquis fondamentaux. Des UE sur les méthodes de travail sont également offertes. Plusieurs enseignants de la section utilisent la part d'autonomie pour pallier un manque de connaissances préalables des étudiants.
- 8 Le comité estime en revanche que les étudiants ont peu de possibilités de découvrir le monde professionnel de la comptabilité, en dehors des stages. Les professionnels comme les maîtres de stage et les anciens étudiants sont peu mobilisés pour des événements informatifs, des rencontres ou des interventions dans

les formations. Les étudiants sont friands de découvertes et de rencontres. Ces temps d'échanges pourraient aussi profiter aux enseignants non professionnels.

- 9 Le comité salue l'initiative de visite d'entreprises, animée par une enseignante.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 10 Le comité constate l'investissement de la direction dans la collecte de données pour l'auto-évaluation, mais également pour le développement futur du bachelier. Les enquêtes de satisfaction en sont le témoin, et l'établissement entend les développer, sous l'impulsion de la coordinatrice qualité. Le chantier sur l'évaluation des enseignements est en démarrage.
- 11 Le comité constate également le souci de la direction de disposer d'indicateurs de performance permettant de mieux connaître l'efficacité de la formation et d'agir en conséquence. Ainsi, une réflexion a récemment émergé sur l'identification de mesures de l'insertion des étudiants. Ces initiatives sont à encourager.

RECOMMANDATIONS

- 1 Porter la réflexion sur le recrutement d'experts, dans le souci de renforcer l'aspect pratique des enseignements et de favoriser les échanges entre intervenants de statuts différents (pédagogues et praticiens) propice au renforcement mutuel des compétences ;
- 2 Affecter un responsable pour le développement des ressources documentaires, physiques et numériques. Cette fonction pourrait par exemple être assurée par la responsable du e-learning ;
- 3 Développer les échanges, durant l'année, au sein de la formation (les étudiants ayant peu de disponibilités pour consacrer du temps en dehors du temps de formation) avec les employeurs et les anciens étudiants. La coordination de section pourrait prendre en charge ce projet, en impliquant l'ensemble des enseignants qui disposent de leurs propres réseaux, et également ceux intervenant dans le niveau secondaire en comptabilité, qui est enseigné à l'IEPSCF Ath ;
- 4 Adopter une approche proactive autour de la VAE (promotion auprès des étudiants, des enseignants, amélioration de son organisation).
- 5 Développer les enquêtes auprès des employeurs et anciens étudiants ;
- 6 Construire un système simple et efficace d'évaluation des enseignements ;
- 7 Associer les enseignants et le personnel administratif à la définition des indicateurs de performance, pour expliciter les objectifs et bénéficier de leur soutien ;
- 8 Renforcer la communication auprès des étudiants sur l'intérêt de leur implication dans les enquêtes de satisfaction et, à venir, dans les évaluations des enseignements.

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 Le comité salue la capacité de l'établissement à avoir su conduire une auto-évaluation de qualité, relativement participative (incluant les étudiants et diplômés), dans les délais et sous contrainte d'organisation, puisque sa promotrice a dû s'absenter pour un congé maladie prolongé. Le relais a été pris par la nouvelle coordinatrice, qui a mené les enquêtes de satisfaction et les a analysées avec la direction dans un temps record, sans sacrifier la rigueur de traitement. La distinction entre les faits constatés et leur évaluation est particulièrement réussie.
- 2 Le comité estime que le rapport d'auto-évaluation n'évince pas les difficultés et cherche les moyens d'y remédier à travers des fiches-action, précises et dotées d'un échéancier.
- 3 Toutefois, le DAE parfois survole des problèmes de fond (comme le taux d'abandon) ou n'aborde pas le futur possible du bachelier. Comme indiqué précédemment, il manque à ce bachelier la réflexion stratégique qui permettrait de comprendre vers quelle direction l'établissement souhaite progresser, au-delà du maintien des effectifs à l'horizon 2020. Le DAE ne pouvait pas, par conséquent, pallier l'absence de la réflexion stratégique. Celle-ci ne peut se réduire au plan d'action – qui a toute sa pertinence pour améliorer la qualité du bachelier, mais insuffisant pour lui assurer une pérennité.

[Analyse SWOT]

- 4 L'analyse SWOT effectuée par l'établissement est complète et semble avoir été réalisée avec sérieux, en associant les enseignants à cette démarche.

[Plan d'action et suivi]

- 5 Le plan d'action présente des initiatives intéressantes, telles que les fiches d'actions. Toutefois, il souffre également du manque de vision stratégique à laquelle les actions définies pourraient se raccrocher.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité estime qu'à ce stade, l'établissement devrait repenser la réflexion stratégique avant d'envisager d'envisager une actualisation de rapport d'auto-évaluation.
- 2 Toutefois, le comité considère que le plan d'action comprend de nombreuses pistes qui pourraient améliorer la qualité, sans attendre le développement de la réflexion stratégique. Il suggère à l'établissement de prioriser les fiches-actions, en fonction de ce qui est raisonnablement faisable sur 2017.
- 3 Le comité suggère également que l'établissement collecte les informations vitales pour comprendre son environnement de manière plus précise, notamment concernant les taux d'accès, d'abandon, de succès et d'insertion des bacheliers en comptabilité. Il s'agit ensuite d'identifier les indicateurs que l'établissement

pourrait définir lui-même, correspondant à sa situation, et de les analyser au regard des indicateurs du réseau et du pôle (disponibles pour la promotion sociale). Une coopération avec le réseau et au sein du pôle serait à envisager sur le plan des indicateurs.

CONCLUSION

Le comité estime que le bachelier de l'IEPSCF d'Ath affiche une forte exigence en termes de qualité. Des actions sont prises pour améliorer son efficacité. L'investissement des enseignants est notable, de la coordinatrice qualité, de la responsable du e-learning. La clef de voûte de cette formation repose sur une seule personne, compétente et motrice, mais qui ne dispose pas encore des moyens d'assurer un leadership salutaire pour coordonner les actions et penser la stratégie de développement futur du bachelier. La direction soutient l'enseignant principal et la coordination qualité, et pourrait encore davantage structurer le pilotage du bachelier. L'instauration d'une coordination de section et la confirmation de la coordination qualité sont deux préalables.

Le comité estime enfin que le bachelier devrait être envisagé dans une dynamique de développement et non de simple logique de conservation des effectifs étudiants. Il y a ici une forte marge de progrès, que la direction pourrait initier avec le personnel enseignant et administratif, et en coordination au niveau du réseau et du bassin de vie et de formation. Il manque actuellement à ce bachelier une orientation stratégique qui risque de peser à terme sur la qualité et son existence même. Les efforts déjà engagés par la direction, à travers le plan d'action et l'affectation de périodes sur des fonctions clés (qualité, e-learning) constituent un socle sur lequel la réflexion stratégique peut être bâtie à relativement court terme.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Le développement progressif d'une démarche qualité en peu de temps;⇒ L'engagement des enseignants dans l'accompagnement des étudiants, particulièrement d'un enseignement pour le TFE;⇒ Une coopération entre la direction, la coordination qualité et la coordination de section;⇒ Le développement de nouveaux outils (MOODLE) et la modernisation de certains comme le site internet.⇒ Des enquêtes de satisfaction dont les résultats ont été analysés dans une logique d'amélioration (plan d'action mis en œuvre).⇒ Une ambiance de coopération au sein de la direction, des enseignants et des étudiants, propice à la réussite et au bien-être de l'ensemble des personnels, et incidemment à la qualité de la formation.	<ul style="list-style-type: none">⇒ Le manque de coordination de section explicite.⇒ La relation tenue avec le marché du travail.⇒ Le manque de réflexion et de communication entre la direction et l'équipe enseignante. Même si les informations sont échangées et si les relations sont cordiales, il manque un espace-temps de réflexion sur la pertinence, l'efficacité et le futur de ce bachelier.⇒ La concentration des initiatives et de l'organisation sur un seul enseignant.⇒ L'information insuffisante et tardive sur l'organisation des UE sur l'ensemble de la durée de la formation.⇒ Le manque de formation pratique des enseignements.⇒ La collecte et l'analyse de données sur les étudiants, de leur accès à leur insertion.

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none">⇒ Les effectifs en diminution obligent l'IEPSCF à se poser des questions stratégiques en son sein et avec son environnement institutionnel.⇒ La VAE, à développer afin de limiter la charge de travail des étudiants.⇒ Une démarche qualité impulsée au niveau du réseau, à laquelle l'IEPSCF s'est préparée.	<ul style="list-style-type: none">⇒ Le manque de réflexion au niveau du réseau et du bassin de vie et de formation sur l'offre de formation en comptabilité et les spécificités de chaque bachelier, au-delà de leur proximité des lieux d'habitation des étudiants. Le manque d'analyse comparative des données.⇒ L'échéance de 2020 (seuil des 10 étudiants).

Récapitulatif des recommandations
<ul style="list-style-type: none">⇒ Développer une réflexion stratégique sur le développement possible du bachelier en Comptabilité à Ath sur au sein du réseau / bassin de vie et de formation.⇒ Instaurer la fonction de coordination de section.⇒ Maintenir et institutionnaliser la fonction de coordination qualité.⇒ Poursuivre les efforts sur le e-learning et la communication, tant interne qu'externe.⇒ Valoriser les atouts du bachelier, pour en faire des marques de spécifications et d'attraction sur la région.⇒ Développer l'information sur la VAE et les possibilités de modérer la charge de travail des étudiants.⇒ Mettre en œuvre les fiches-actions non stratégiques, de façon à améliorer de suite les points faibles identifiés.

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend la section

I. HENRY
Directrice
[Signature]

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

CHRISTINE PLATENT
[Signature]

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.